

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Janvier 1917

SOMMAIRE : RÉUNIONS DU MOIS

Assemblée générale.

I. — Association des anciennes Elèves

1. *Réunion du Conseil.*
2. *Morts au champ d'honneur.*
3. *Citations.*
4. *Mariages et naissances.*
5. *Décès.*
6. *Sociétaires nouvelles.*
7. *Changement d'adresse.*
8. *Ecole d'enseignement technique féminin.*
9. *Avis.*
10. *Offre d'emploi.*

II. — Société de Bienfaisance

1. *Vente de Charité.*
2. *Arbre de Noël.*
3. *Cercle Amical.*

III. — Œuvres de guerre

1. *Un camp de Réfugiés en Hollande.*
 2. *L'Entr'aide sociale.*
 3. *Association pour l'envôlement volontaire des femmes au service de la Patrie.*
 4. *Participation des Elèves et Anciennes Elèves à des travaux de culture.*
-

Réunions du mois

Jeudis, 8 février et 8 mars, à 2 h. 1/2. — Réunion de bienfaisance.

Dimanches, 11 février et 11 mars, à 3 heures. — Cercle amical.

Jeudi, 15 février, à 2 heures. — Assemblée générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée annuelle aura lieu le jeudi, 15 février, à 2 heures. Il ne sera pas envoyé d'autre invitation. Nous prions donc instamment nos compagnes de prendre bonne note de cet avis et de venir aussi nombreuses que possible.

Les sociétaires de province sont priées de nous envoyer leur bulletin de vote, leurs conseils, leurs propositions, afin que dans cette assemblée toutes collaborent au plus grand bien de la communauté.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

Discours de la présidente.

Compte rendu financier de la trésorière et proposition du budget pour 1917.

Participation de notre Association à des œuvres d'intérêt général.

Election de 5 membres du Conseil.

Election du Bureau pour 1917.

Liste des sociétaires se présentant aux élections :

Mmes **Dumont** (S. Rouffilange).

Gieseke (Guida-Nordling).

Mlles **H. Hécart**.

S. Karpelès (membre sortant).

Mmes **Kühn** (P. Baudrillart) (membre sortant).

Piat (M. Lelièvre) (membre sortant).

Mlles **M. Romand** (membre sortant).

H. Rott (membre sortant).

1. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil

Mercredi 17 janvier

Etaient présentes : Mme la Directrice, présidente honoraire ; Mme Noiré, présidente ; Kerrion, trésorière ; Delzant, secrétaire ; Mlles M. Romand, L. Dupuy, S. Karpelès ; s'étaient excusées ; Mmes Khün, Piat, Charpentier, Lévy, Mlles Bondois, Milliard, Rott.

Le Conseil avait à préparer l'ordre du jour à soumettre à l'Assemblée générale qui est fixée au jeudi 15 février.

Après avoir entendu la lecture du projet de budget préparé par Mme Kerrion, trésorière, ont décidé de proposer au vote de l'Assemblée générale un crédit de 500 francs qui serait affecté à subventionner des œuvres jugées d'un intérêt général ou d'une portée pratique qui les signale particulièrement à notre attention.

L'Entr'aide sociale, l'Œuvre de la Cantine d'Achères, l'Enseignement horticole féminin nous paraissent être de celles-là.

Mme Noiré fait toutefois observer que, si nous faisons de la besogne utile en nous intéressant à des œuvres où beaucoup de nos camarades ont un rôle très actif, nous ne réalisons pourtant pas ainsi complètement le véritable but de notre Association qui est de venir en aide à celles de nos sociétaires qui en ont besoin.

Une fois de plus nous exprimons le regret qu'elles ne s'adressent pas à nous en toute confiance et en toute simplicité. Nous voudrions qu'il soit fait un peu plus de publicité au rôle de mutuelle entr'aide de l'Association. On souhaite qu'il soit possible, pour mieux renseigner les élèves qui s'apprentent à quitter le Lycée, de reproduire sur la couverture du Palmarès un certain nombre d'articles de nos statuts et de rappeler quelques-uns des buts de l'Association.

Cinq membres du Conseil arrivent à expiration de leur mandat en 1917 : ce sont : Mmes Khün, Piat, Mlles S.

Karpelès, M. Romand, H. Rott. Toutes acceptent de se représenter, et Mme Delzant annonce que Mmes Dumont (S. Rouffilange), Gieseke (Guida Nordling) et Mlle H. Hécart professeur au Lycée Molière, posent également leur candidature.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant arrêté, Mme Kerrion, avant que le Conseil ne se sépare exprime le désir qu'il soit de nouveau adressé un rappel aux sociétaires au sujet des cotisations arriérées demeurées impayées.

Certaines d'entre nous qui demeurent pourtant très sincèrement attachées à l'Association multiplient les frais de recouvrement en négligeant d'envoyer leurs cotisations en temps opportun ou en omettant de donner les ordres nécessaires pour le paiement de leur quittance lorsque le facteur la présente en leur absence.

Mort au Champ d'honneur

Nous remercions Mlle C. Cunradi de nous permettre de rendre hommage à la mémoire de son frère en nous communiquant le texte de la citation suivante :

Le caporal Cunradi,

« Le 15 septembre 1916, montrant le mépris le plus absolu du danger, a repoussé 3 attaques ennemies lancées contre un barrage qu'il tenait avec quelques grenadiers seulement.

« Les 16 et 17 septembre, s'empara au cours de durs combats à la grenade de 2 boyaux avec tous leurs barrages et y tint tête aux contre-attaques après les avoir organisés.

« Est tombé au champ d'honneur. »

Nous adressons à sa sœur Mlle Colette Cunradi, l'expression de notre profonde sympathie.

Citations

M. Paul Bouguéret, brancardier au 366^e régiment d'infanterie, frère de notre compagne Mlle Marcelle Bouguéret, a mérité la Croix de guerre avec la citation suivante à l'ordre du régiment :

« Excellent soldat, se dépensant sans compter, actif et intelligent.

« Le 4 septembre 1916, s'est fait remarquer par son courage et son mépris du danger en allant ramasser des blessés en première ligne sous un feu violent. »

Mariages et naissances

On nous annonce le mariage de :

Mlle Valentine Cossange avec M. André Delattre, sergent au 120^e bataillon de chasseurs à pied, décoré de la Croix de guerre.

Mme Reyss, née Marcelle Guntz, avec M. Daniel Lajusan, consul-suppléant, sous-lieutenant au 6^e bataillon de Tirailleurs sénégalais, décoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire.

Mlle Suzanne Rouffilange avec M. Albert Dumont, chef de bataillon, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre.

Mlle Anne-Catherine Viénot avec M. Jean Frey.

* * *
M. et Mme Mosès (Lucie Chairy), nous font part de la naissance de leur fils André.

Nous adressons à nos compagnes nos meilleures félicitations.

Décès

On nous annonce la mort de :

Mme Redon, grand'mère de Mlles Hélène et Yvonne Burgar.

M. Auguste Foucault, grand-père de Mlles Madeleine et Geneviève Foucault.

Nous envoyons à nos compagnes l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

Sociétaires nouvelles

Sociétaire perpétuelle

Mlle Marguerite Fournès, 95, boulevard Montmorency.

Sociétaire

Mlle Lucy Hovelacque, « Le Mirador », Menton (A.-M.).

Changements d'adresse

- Julia Erard, 64, rue Michel-Ange.
Lucie Mantoy, 11, rue Jaureguibéry, Hanoï (Tonkin).
Mme Lochard (Charlotte Trouessart).
Marthe Dreyfus, 3, place d'Iéna.
Mme Pierre Lévy (Elise Dreyfus), 71, rue de Paris à
Montmorency (Seine-et-Oise).
Mlle Jeanne Mantoy, 1, rue du Fort, Malakoff (Seine).
Mlle Simone Beulaygue, 1, station sanitaire, Alger.
Mme Gieseke (Guida Nordling), 15, rue Frédéric Passy
(Neuilly-sur-Seine).

Ecole d'enseignement technique féminin

L'Ecole d'enseignement technique féminin se propose de préparer les femmes à une série de carrières auxquelles leurs études ne les destinaient pas jusqu'ici, entre autres à celles de dessinatrice, d'employée de bureau d'études, etc., toutes carrières que les circonstances actuelles ont ouvertes plus largement que jamais aux activités féminines.

L'enseignement portera d'une part sur les diverses branches du dessin et sur la technique des métiers et des industries auxquels le dessin est lié, d'autre part sur les différentes sciences et leurs applications à l'industrie.

Des visites d'usines et quelques stages compléteront cet enseignement.

Les jeunes filles acquerront simultanément un ensemble de connaissances techniques et une expérience pratique qui leur permettra d'être pour des Chefs d'industrie (Ingénieurs, Architectes, Constructeurs) et pour des Chefs d'Administration, des employées ou même des collaboratrices aptes à bien s'acquitter des tâches qui leur seront confiées.

L'Enseignement normal comprendra :

Une 1^{re} année scolaire au bout de laquelle les jeunes filles qui auront subi avec succès les épreuves de l'examen de sortie, seront munies d'un *Certificat* et pourront entrer dans des bureaux de dessin industriel :

Une 2^e année facultative pour compléter et étendre les connaissances acquises la 1^{re} année, et au bout de laquelle

les élèves pourront obtenir un *Diplôme* qui leur permettra d'être employées dans un bureau d'études ou dans un laboratoire d'essais et de devenir collaboratrices ou secrétaires d'ingénieurs, de Chefs de services techniques, etc.

L'année scolaire normale s'étend de la 1^{re} semaine d'octobre à la dernière semaine de juin, et comprend par conséquent 3 trimestres.

Les examens de sortie ont lieu aux environs du 1^{er} juillet.

Exceptionnellement pour la 1^{re} année de l'Ecole, les cours commenceront en janvier et ne dureront que 2 trimestres.

Les élèves sont admises à partir de l'âge de quinze ans et après avoir subi un examen portant sur les matières suivantes :

Orthographe, arithmétique, écriture, rédaction.

Sont dispensées de droit de l'examen d'entrée, les élèves munies du Baccalauréat, du Brevet élémentaire, du Certificat d'études secondaires ou du Certificat d'études primaires supérieures.

Le prix des cours est de 35 fr. par mois, payables par trimestre et d'avance.

Il sera perçu au moment de l'inscription un droit fixe de 10 fr. une fois versé.

Il sera perçu, au moment de l'examen de sortie un droit d'examen de 15 fr. sur lequel il sera remboursé 10 francs en cas d'échec.

Les inscriptions sont reçues par la Directrice, 20, rue Pergolèse, les mardis et samedis de 2 h. à 4 h.

Avis

Mme la Directrice prie *instamment* toutes les élèves qui lui écrivent de mettre leur adresse sur leurs lettres. L'absence de ce renseignement lui rend souvent difficile de répondre aussi rapidement qu'elle le voudrait.

Elle a reçu pour la vente 10 francs d'une ancienne élève, Mlle Leblanc, sans prénom, sans adresse, et n'a pu accuser réception ne sachant à quelle famille adresser son remerciement.

Offre d'emploi

On offre une situation d'institutrice dans une famille à Vézelay (Yonne). On demande que la jeune fille qui se présenterait soit capable d'enseigner à une fillette de quinze ans et à un garçonnet de huit ans, le français, l'anglais, le piano, et si possible l'allemand. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme Khün, 25, rue de Paris, Sens (Yonne).



2. Société de Bienfaisance

La Vente de charité

La vente des 6 et 7 décembre 1916 a été, plus encore que les précédentes, un réel succès ; vendeuses et acheteuses ont dépassé en zèle, en dévouement et en générosité, toutes les espérances que l'on pouvait avoir en ce troisième hiver de guerre. Depuis de nombreuses semaines, les enfants préparaient chez elles des ouvrages divers : robes, manteaux, cache-nez, poupées habillées de costumes amusants, qui devaient enrichir le stock de la classe ; toutes les bonnes volontés furent mises à l'œuvre, et c'est ce qui explique le succès si grand que nous avons obtenu. Les comptoirs étaient amplement fournis en vêtements de laine et conserves pour les soldats, aussi nombre de mairaines sont-elles venues chez nous se « ravitailler » pour leurs filleuls.

Au comptoir des professeurs, où vendaient également Mme Noiré, présidente de l'Association, Mlles Karpelès, Mathilde Cormier, Germaine Ramès, Gosselin et d'autres anciennes élèves, une large place était comme toujours réservée aux objets d'art, gravures, livres, broderies et bibelots variés parmi lesquels figuraient un grand nombre d'objets japonais envoyés de Tokyo par Hélène Regnault ou apportés d'Indo-Chine par Mme Lochard. Chaque classe avait aussi son comptoir. Les vendeuses

étant nombreuses, beaucoup de cartes ont pu ainsi être placées. Aucune vente n'avait jusqu'ici atteint, comme bénéfice net le chiffre de 9.615 francs.

Voici d'ailleurs le relevé des comptes :

Recettes

| | | |
|-------------|---|-----------------|
| Comptoir | 1. Professeurs et anciennes élèves.. | 1.250 35 |
| — | 2. 6 ^e année..... | 1.015 80 |
| — | 3. S. Rimont, B. Brunet, M. Foucauld..... | 718 05 |
| — | 4. 5 ^e année..... | 939 65 |
| — | 5. 4 ^e année..... | 995 35 |
| — | 6. 3 ^e année A..... | 548 » |
| — | 7. 3 ^e année B..... | 617 90 |
| — | 8. 2 ^e année A. C..... | 713 80 |
| — | 9. 2 ^e année B. C..... | 910 » |
| — | 10. 1 ^{re} année..... | 1.017 95 |
| — | 11. Maison d'éducation..... | 449 40 |
| Buffet..... | | 621 50 |
| | Total..... | 9.797 75 |

Dépenses

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Cartes d'invitation..... | 48 25 |
| Installation des comptoirs..... | 131 75 |
| Eclairage..... | 2 75 |
| | <hr/> |
| Total des dépenses..... | 182 75 |
| Bénéfice net..... | <u>9.615 »</u> |
| | <hr/> |
| Total..... | 9.797 75 |

Adressons un reconnaissant merci à toutes celles dont les efforts ont obtenu cet heureux résultat.

L'Arbre de Noël

Nous avons eu le plaisir de réunir le 25 décembre, 175 enfants autour de l'Arbre de Noël, heureuses, malgré les tristesses de l'heure présente, de donner de la joie à ces petits dont beaucoup appartiennent à des familles que la guerre a cruellement éprouvées.

Nombre d'entre nous étaient là pour accueillir nos invi-

tés, s'ingéniant à organiser des jeux et à mettre de la bonne humeur et de l'entrain au milieu de ce petit monde, un peu intimidé au début. Après le goûter, ce fut enfin le moment tant désiré d'approcher l'Arbre de Noël tout étincelant de lumières, et couvert de jouets ; de jolis chants repris en cœur ajoutèrent à la gaieté générale. Une attraction spéciale avait été, cette année, réservée à notre jeune public : c'est un véritable Père Noël qui distribua les cadeaux réservés à chacun. Les tous petits éprouvèrent bien d'abord quelque frayeur : malgré le désir de venir recueillir les belles choses qui sortaient de la hotte de ce merveilleux personnage, ils n'osaient pas trop en approcher : il fallut l'exemple des plus grands pour les y décider.

Reconnaissants de cette bonne journée, nos enfants, d'eux-mêmes, s'offrirent à réciter de jolies poésies ; ils rivalisèrent de bonne volonté à tel point qu'on eut le regret de ne pouvoir les entendre tous.

Puisse cette joie être bienfaisante pour ces chers petits, et ensoleiller quelques temps leur souvenir !

Cercle Amical

Le Cercle Amical s'est réuni le 10 décembre et le 14 janvier. Nous avons eu le plaisir d'y voir, ainsi que de coutume, Mme la Directrice, Mlle Scott, Mme Ficquet, Mlle Bondois.

Comme suite aux causeries de l'an dernier, qui avaient trait surtout à l'effort actuel de la France en guerre et plus particulièrement au travail des femmes dans les usines à munitions, on a pensé qu'il serait intéressant de parler cette année à nos jeunes amies du rôle que joue la France dans le monde, surtout à partir de la Révolution. C'est pourquoi le 10 décembre, Madeleine Albert Petit a rappelé d'une manière fort intéressante les origines de la « Marseillaise », et le 14 janvier, Idelette Penelet, a parlé, avec beaucoup de clarté et de vie, de l'état de la France sous l'ancien régime, avant 1789.

Après une loterie qui mit tout le monde en joie,

Mme Ficquet a vivement intéressé nos jeunes invitées en leur lisant une nouvelle très joliment écrite par leur grande amie Mademoiselle Maury, et qui a paru dans le *Journal de Genève* du 6 janvier.

Le goûter terminé, la réunion s'est clôturée un peu plus tôt que de coutume, car il faut bien appliquer la consigne de l'économie de lumière en attendant les jours plus longs qui nous permettront de prolonger entretiens et causeries avec nos jeunes amies.



3. Œuvres de guerre

Un Camp de réfugiés en Hollande

Pendant les dernières grandes vacances, j'ai eu l'occasion de visiter en Hollande le camp de réfugiés belges à Ede, près d'Arnhem, et j'ai été intéressée de voir comment, en quelques semaines grâce à l'aide de la Hollande et aux secours envoyés par le Danemark et la Norvège, il a été possible de loger, nourrir, vêtir et occuper environ quatre mille Belges sans ressources.

Le camp est sous la surveillance des autorités hollandaises, mais un Belge en dirige l'administration intérieure. On a réuni à Ede une partie des réfugiés dispersés en Hollande. Ils habitent des baraques en bois, peintes en blanc, éclairées à l'électricité et chauffées au calorifère. Quelques-unes de ces baraques sont divisées en chambres par des cloisons ; un lit et un coffre sont fournis. Là, les réfugiés rangent leurs vêtements et les quelques objets qu'ils ont pu emporter. Quelques chambres sont ornées avec goût et ingéniosité, grâce à quelques morceaux de rideaux et de tapis ; cela leur donne un aspect intime qui doit rappeler à leurs habitants leur chez-eux de Belgique.

Les réfugiés reçoivent également des vêtements distribués par le Comité de Secours ; on leur donne aussi du linge, des chaussons et des sabots. Tout est contrôlé et inscrit sur des fiches, afin que certains ne reçoivent pas plus que d'autres. Ils ont droit à une paire de sabots et de chaussons tous les deux mois. Les sabots sont faits

dans les ateliers et les chaussons sont coupés dans le velours des banquettes achetées à la compagnie de chemins de fer. Dans d'autres baraques se trouvent les salles de bains. Les repas se prennent à midi et à 7 heures, comme en Belgique.

La vie matérielle assurée, il a fallu occuper ces réfugiés. Comme ils représentent ensemble presque tous les corps de métiers, des ateliers ont été facilement organisés. Tout ce qui est nécessaire à la vie du camp est fait sur place. Les matières premières, fer, bois, cuir, étoffes, sont fournies par le Comité de Secours qui a reçu des dons importants de Danemark et de Norvège. Il y a une blanchisserie et une usine pour l'électricité et le chauffage central. Près de là sont des ateliers de lingerie, de couture, de dentelle. Les hommes aussi sont occupés : il y a des tailleurs, des cordonniers, des sabotiers, des savetiers, et ailleurs des forgerons, des serruriers, des menuisiers, des ébénistes. Une partie des réfugiés travaille sous la direction de membres de la « Society of Friends » ; aux hommes on apprend à faire des jouets de bois découpés pour supprimer plus tard la concurrence allemande ; les femmes font de la broderie. Une partie de tous ces travaux est vendue, soit à des expositions, soit aux Hollandais qui en ont fait la commande, soit aux visiteurs ; mais, généralement, on écoule peu les produits du camp, craignant de faire tort à l'industrie hollandaise.

Les enfants vont à l'école dans le camp ; à quatorze ans, on les met en apprentissage dans les ateliers ; on a créé pour les garçons une école industrielle qui formera de bons contremaîtres pour les nouvelles usines de Belgique.

Mais on ne travaille pas toute la journée à Ede, et il faut aussi se distraire. Dans la salle de théâtre d'amusantes séances se donnent quelquefois ; la salle de lecture a une bibliothèque et des périodiques à la disposition du public ; trois billards au fond distraient ceux qui ne veulent pas lire. Il y a aussi la cantine, ouverte quelques heures par jour.

Chaque dimanche, la petite société se réunit dans la chapelle que des religieuses entretiennent soigneusement. Une petite cabane porte le titre pompeux de Mairie ; on

s'y marie, on y déclare les naissances et les décès aussi ; il y a une assez forte proportion de vieilles gens ; on se demande en les voyant comment ils ont pu faire ce long voyage et s'accomoder si bien de leur nouvelle vie.

Pour les malades, il y a un hôpital auquel quatre garde-malades et deux docteurs sont attachés.

De petites maisons démontables sont construites dans une partie du camp ; elles appartiennent à leurs habitants et pourront être emportées en Belgique. Ces maisons se composent d'une grande pièce avec un fourneau, et d'une ou deux petites chambres, et sont bordées d'un petit jardin. Dans les ateliers de menuiserie et de forge, on rabote des planches et on fait des fourneaux poura voir d'autres maisons prêtes à emporter. J'ai entendu dire que c'est avec des maisonnettes semblables qu'une partie de la ville de Louvain a déjà été rebâtie.

Tous les habitants du camp paraissent calmes et même heureux. Il y avait une telle différence entre un petit garçon du camp joufflu et rose qui nous servait de guide, et les pauvres petits êtres malingres, à la mine terreuse, arrivés de Louvain quelques jours avant. La vie matérielle leur est assurée, ceux qui travaillent mettent un peu d'argent de côté, les vieux finissent leur vie en paix. Sans doute, ils ont leurs soucis aussi. Beaucoup ont les leurs au front ou en Belgique, et cela ne laisse pas que d'inquiéter, mais des uns et des autres ils peuvent avoir des nouvelles assez régulièrement. Et en les voyant ainsi en sécurité, on est très reconnaissant à la Hollande de les avoir accueillis et réconfortés, après les dures épreuves qu'ils ont subies.

France CHALUFOUR.

L'Entr'aide sociale

L'appel que nous avons inséré dans notre dernier bulletin n'a pas été vain. Nombreuses sont nos compagnes et nos professeurs qui y ont répondu, nous ont procuré des lots intéressants et nous ont pris des billets. Nous les remercions chaleureusement. Devant l'importance et la valeur des lots nous avons demandé au Ministère

l'autorisation de retarder le tirage de la tombola, afin de placer un plus grand nombre de billets. Nous prions nos compagnes de continuer à nous aider en prenant en dépôt un carnet de 10 billets qu'elles arriveraient très aisément à placer parmi leurs amis.

Le nombre des jeunes filles auxquelles l'Entr'aide facilite l'apprentissage d'un métier, augmente chaque jour, les femmes cultivées auxquelles notre œuvre donne le privilège de faire œuvre patriotique, tout en les aidant pécuniairement, sont chaque jour plus nombreuses.

En prenant un billet de tombola, non seulement on fait œuvre utile, mais on peut gagner un lot intéressant :

| <i>Tableaux</i> | <i>Sculpture</i> | <i>Livres avec autographes</i> |
|------------------|------------------|------------------------------------|
| F. Auburtin | Bartholomé | Jean Aicard |
| Bastien-Lepage | L. Dupuy | Maurice Barrès |
| Jacques Blanche | Halou | Bergson |
| Eugène Chigot | Hauneaux | Bénédicté |
| Charles Cottet | etc., etc. | Mlle Dugard |
| Debat-Ponsau | | Bondois |
| Mme Delzant | | Estaunié |
| Dieterle | | Colonel Feyler |
| Mlle A. Karpelès | | Fernand Gregle |
| Madeline | | Général Hutchinson |
| Morax | | Mlle Lenéru |
| Roll | | Pierre Loti |
| etc., etc. | | Frédéric Masson |
| | | Pottecher |
| | | Pelissier |
| | | André Michel |
| | | etc., etc. |

Il y a encore de nombreux vases de Sèvres offerts par le Président de la République et les Ministres, des bijoux de Rivaut, des objets d'art décoratif faits dans les tranchées, des « bons pour un portrait » offerts par les peintres et les sculpteurs les plus célèbres.

On trouve des carnets de billets :

chez Mlle Milliard, 56, rue de Vaugirard ;

chez Mlle Karpelès, 27, rue du D^r Blanche.

Joignez-vous à nous pour venir en aide aux femmes atteintes par la guerre, aux professeurs sans leçons, aux réfugiés qui se trouvent du jour au lendemain sans ressources.

**Association pour l'enrôlement
volontaire des Françaises
au service de la Patrie**

Une Association pour l'enrôlement volontaire des Françaises au service de la Patrie s'est fondée sous la présidence de Mme Emile Boutroux avec le concours de femmes de tous les partis politiques ou religieux. On demande si quelques-unes d'entre nous ne pourraient pas consacrer quelques heures chaque semaine ou chaque quinzaine pour recueillir des enrôlements. Des formules seraient mises à leur disposition.

Présentement les bureaux d'enrôlement se trouvent :

Boulevard St-Germain :

70 rue Denfert Rochereau ;

368 rue St-Honoré ;

17 rue Chateaubriand ;

et au siège central, 45, rue d'Ulm.

Il serait intéressant de trouver dans le 16^e arrondissement une salle disponible pendant 2 heures par jour pour créer un nouveau centre d'enrôlement.

Celles d'entre nous qui seraient disposées à prêter leur concours à cette œuvre patriotique sont priées s'adresser à Mme la Directrice.

**Participation des élèves et anciennes élèves
à des travaux de culture**

M. le Ministre de l'Instruction Publique a adressé une circulaire pour demander que nos jeunes élèves soient invitées à prendre une part personnelle à des travaux de jardinage ou d'élevage.

Mme la Directrice se préoccupe de chercher un terrain qui pourrait être exploité et de constituer une équipe de volontaires agricoles qui s'engageraient à accomplir un travail effectif. Elle se met en rapport avec des professeurs compétents dont les conseils techniques et la direction assureraient le succès de l'œuvre. Il serait néces-

saire que le ou les groupes de fillettes fussent guidés par des personnes plus âgées. Nous demandons là encore des volontaires. Que celles qui sont disposées à nous prêter leur concours nous donnent leurs noms. Il est bien entendu que ce que l'on réclame c'est du *travail* et non des cotisations, et que les bénéfices de l'exploitation seraient affectés à une œuvre de bienfaisance.

« La tâche qui s'impose, dit un des promoteurs de l'œuvre, c'est d'empêcher le pays de s'épuiser, c'est d'intensifier par tous les moyens dont on peut disposer la production nationale. Tâche obscure, tâche prosaïque, en tous cas indiscutablement utile, méritoire par son humilité même, capable de tenter les dévouements réfléchis, silencieux et profondément sincères.....

« Ce contact nouveau pour la plupart avec la terre nourricière sera un enseignement vivant, une expérience infiniment intéressante. Enfin et surtout ce sera une occasion pour tous de prouver par des *actes personnels* leur amour de la patrie.



Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES COUESLANT. — 19.412